

# Rapport annuel du SPCSL 2016-2017

Par Guillaume Couture

En collaboration avec Catherine Beaupré-Laforest, Stéphanie Martin et Nicolas Talbot

Le calme après la tempête : voici ce qui nous attendait pour l'année 2016-2017. La signature de la convention collective 2015-2020, au printemps 2016, mettait fin à une période de 2 ans durant laquelle la mobilisation et la négociation ont été au centre de nos activités syndicales. L'année 2016-2017 s'annonçait donc plus calme, mais pour le comité exécutif de votre syndicat, elle s'avérait surtout l'occasion de travailler sur des dossiers qui étaient généralement mis de côté faute de temps. Forts d'une équipe stable et de plus en plus expérimentée<sup>1</sup> nous avons donc préparé dès le début de l'année un plan de travail ambitieux pour être certains de ne pas nous ennuyer ! Au cœur de ce plan : défendre les conditions d'enseignement, favoriser des lieux de discussion entre les membres et améliorer les conditions des précaires, particulièrement les enseignantes et enseignants de la formation continue.

Avec en tête un tel objectif, on ne peut jamais déclarer « Mission accomplie ! ». Néanmoins, vous pourrez constater dans ce rapport annuel que beaucoup d'efforts y ont été consacrés, et nous sommes assez fiers du chemin parcouru durant l'année. Nous croyons que notre organisation s'en retrouve renforcée et de mieux en mieux outillée pour faire face à la prochaine tempête.

Plus de temps pour travailler certains dossiers, c'est aussi plus de problèmes soulevés et plus de questions adressées à nos vis-à-vis patronaux. Sans doute ont-ils été surpris de nous voir agir sur autant de fronts, parfois seuls, parfois en intersyndicale avec nos collègues professionnels et employés de soutien, parfois pour appuyer des départements. Malgré tout, nous avons pris soin que tout se fasse dans la plus pure tradition laurentienne de concertation, en préservant les bonnes relations avec tous les acteurs du collège. Même le délicat exercice de renouvellement de la directrice des études s'est déroulé dans un climat somme toute assez serein.

Par ailleurs, les départs de Stéphanie Poissant (Directrice des ressources humaines) et de David Pilon (Directeur adjoint aux études), presque au même moment en janvier, ont donné un dur coup au plan de travail de la direction. Plusieurs chantiers ont dû être mis sur la glace. Comme il n'y aura pas de nouvelle directrice des ressources humaines avant décembre prochain, on doit d'ailleurs s'attendre à ce que certains projets ne puissent être remis sur les rails rapidement, par exemple le *Programme d'insertion professionnelle et d'évaluation des nouveaux enseignants*.

Voici donc le bilan des réalisations du SPCSL en 2016-2017, basé sur la structure du [plan de travail](#) annoncé en début d'année.

---

<sup>1</sup> Le comité exécutif est resté le même que l'année précédente, mise à part l'arrivée de Marie-Claude Joly au poste de secrétaire, mais qui était précédemment à la tête du comité de mobilisation, donc déjà très près du comité exécutif.

## Défendre les conditions d'enseignement et l'autonomie des membres

Le fait que les conditions de travail des enseignantes et enseignants du collégial fasse l'envie de bien d'autres travailleurs ne change rien au rôle d'une organisation syndicale qui est de s'assurer que le contrat de travail (la convention collective) soit respecté et que les zones d'ombre soient éclaircies. Il y a donc beaucoup de boulot de ce côté, d'autant plus que la nouvelle convention collective nous a légué certains éléments à négocier localement, dont les *Allocations EESH* et les *Charges à la formation continue* (CFC).

### Formation continue

Concernant la formation continue, tout était à défricher. On a peine à croire que les chargés de cours œuvrant à la formation continue sont protégés par la même convention collective que les enseignants au régulier tellement les règles ne sont pas appliquées de la même manière. Plusieurs dossiers ont été examinés : de l'application des règles de priorité d'emploi au processus d'affichage, en passant par les taux de rémunération pour les contrats de "louage de service", l'évaluation des enseignements et le rôle des conseillers pédagogiques. Nous avons commencé à nous intéresser sérieusement à la chose au printemps 2016. Nous avons poursuivi à l'automne avec une soirée de rencontre avec une vingtaine de chargés de cours, ce qui a permis d'identifier les principaux irritants dans leurs conditions d'enseignement. Nous avons également visité les locaux de la formation continue au Nordelec, un pavillon situé au centre-ville, afin de rejoindre les membres et distribuer de l'information.

Il s'ensuivit de multiples rencontres avec la direction de la formation continue, en CRT, avec des enseignants et avec des coordonnateurs de départements dans le but de solutionner les problèmes les plus aigus. Déjà le processus d'affichage a été modifié, les règles de priorités d'emplois sont mieux connues et le processus d'évaluation des enseignements est suspendu jusqu'à ce qu'on se dote d'un véritable programme.

Bien que les discussions avancent, nous n'avons pas encore trouvé de façon consensuelle d'utiliser les CFC. Comme elles s'accumulent, c'est près de 5 ETC dont dispose maintenant la direction de la formation continue pour rémunérer des chargés de cours au taux des professeurs de l'enseignement régulier.

### Allocations EESH et rôle des CMR

Un dîner en table ronde organisé à l'automne avec les CMR nous a permis d'identifier les bons coups et les irritants liés aux allocations pour la réussite et particulièrement au projet pilote sur les ressources EESH.

S'ensuivirent de multiples représentations auprès de la direction des études et en CRT pour obtenir un tableau plus achevé de la répartition des allocations pour la réussite et la

création d'un comité sur les mesures de réussite, afin d'améliorer le projet pilote et de délimiter les responsabilités des coordonnatrices et coordonnateurs des mesures de réussite (CMR).

Tous les paramètres d'utilisation des ressources liées à cette annexe S024 ne sont pas encore fixés, ni localement, ni nationalement, mais nous nous réjouissons que localement, les ressources soient allées rapidement dans les départements, qui semblent en faire un bon usage.

## **Griefs et accompagnement**

Une grosse partie du temps de travail de l'exécutif du syndicat consiste à répondre aux questions des membres, à les accompagner lors de rencontres avec la direction et à soutenir les départements lorsque les relations interpersonnelles sont plus tendues. Le travail ne manque pas, mais cette année, le comité exécutif a été particulièrement proactif et a décidé de mettre ses connaissances à profit en prenant l'initiative de faire des vérifications de toutes sortes dans les contrats, dans les calculs de CI, dans le rapport financier annuel du collège, etc. La pêche fut bonne et engendra beaucoup de travail de représentation auprès des différentes directions.

Nous sommes également plus à l'affût de pratiques de gestion qui nous semblent problématiques et que nous aimerions voir mieux encadrées. C'est le cas notamment de la « lettre d'attentes signifiées », très prisée par la direction. Nous avons ainsi déposé 9 griefs cette année (une pratique inhabituelle pour un syndicat qui en déposait en moyenne moins d'un par année). Pour l'un d'eux, nous avons même entamé une procédure d'arbitrage, une chose que nous n'avions pas vue au cégep de Saint-Laurent depuis au moins une décennie.

## **Autres réalisations en lien avec les conditions de travail :**

- participation à 11 rencontres du CRT et à quelques rencontres de travail liées au CRT;
- ouverture de 16 postes en 2016, dont certains attendus depuis fort longtemps;
- fin du travail sur la *Directive relative à la suppléance*, publiée le 17 janvier 2017;
- fin du travail de réécriture du *Programme de perfectionnement*, publié le 9 janvier 2017;
- analyse du *Programme d'insertion professionnelle et d'évaluation des nouveaux enseignants*, déposé en février par la direction des études. Il est depuis retourné à la table à dessin.

## **Favoriser des lieux de discussions syndicales et politiques qui touchent les enjeux et objectifs du syndicat**

Un syndicat, c'est bien plus que le comité exécutif, c'est l'ensemble de ses membres. Conserver des liens avec sa base est donc une préoccupation quotidienne pour le comité exécutif. Lorsque de gros enjeux intéressent les membres, les assemblées générales sont

courues et il est facile d'avoir le pouls de la communauté. Mais une fois que la convention collective est signée et qu'il y a moins d'enjeux nationaux, il devient difficile d'attirer les foules et de garder un lien fort entre la base et le comité exécutif. Nous avons donc œuvré cette année à multiplier les occasions de réunir et consulter les enseignantes et les enseignants.

Nous avons donc organisé :

- une [journée d'accueil et de réflexion](#) sur le bilan de la négociation et sur le plan de travail de l'année (18 août), qui s'est terminée comme il se doit par un cocktail et un camion de cuisine de rue. Lors de cette journée d'accueil, nous avons également invité Chantal Santerre d'ATTAC Québec à présenter une conférence sur le thème de la dette publique;
- un déjeuner de la rentrée (18 janvier) sur le thème de l'enseignement supérieur;
- un [5 à 7 en préparation des États généraux sur l'enseignement supérieur](#) (26 avril);
- un dîner-consultation sur l'appréciation du travail de la directrice des études dans le contexte du renouvellement de son mandat;
- six assemblées générales;
- cinq réunions du conseil syndical;
- neuf réunions pré-CE;
- une tournée des départements visant à présenter les nouveautés en matière d'assurance, de convention collective et de politiques locales (sept départements ont été rencontrés cette année);
- une formation *Regards sur les départements* au département de Musique;
- un sondage sur l'évaluation formative des enseignements;
- trois numéros de *l'Enseigne* dont le dernier dans un format plus actuel et épuré.

Nous avons également tenu plusieurs rencontres en intersyndicale avec nos collègues professionnels et employés de soutien afin de coordonner une action commune en lien avec le processus de création du nouveau site Web du collège. Le tout s'est terminé par une rencontre avec Mathieu Cormier au cours de laquelle les trois syndicats ont uni leurs voix pour critiquer le processus long et inefficace, en contravention de certains éléments de la convention collective des employés de soutien et ayant exacerbé des tensions chez les professionnels.

Toujours guidé par l'objectif de rejoindre les membres et de stimuler la vie syndicale, le comité exécutif a sollicité l'aide de deux stagiaires cette session afin de nous aider dans le réaménagement du bureau syndical et de la révision graphique de notre identité visuelle: Maëlle Le Brun, stagiaire en graphisme au Cégep Marie-Victorin, et Jessica Moore, stagiaire en architecture au département d'architecture à Saint-Laurent et diplômée en design d'intérieur du Cégep du Vieux-Montréal. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail.

Afin de rendre le site du SPCSL plus accessible et attractif, nous avons effectué une refonte du visuel de notre site Web avec l'aide de Yannick Delbecque, enseignant au

département de mathématiques.

Cela dit, ce dont nous sommes le plus fiers, c'est l'amélioration apportée à l'accueil des membres au local syndical, notamment grâce à la machine à café et à la distribution de tasses aux couleurs du syndicat. Un succès phénoménal ! Ce fut l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes qui fréquentent peu les instances syndicales et de mieux connaître leur réalité. Le succès du *Syndicafé* nous a même inspiré l'organisation de quelques *Syndibistro* au local syndical, une autre excellente façon de rencontrer les enseignants et enseignantes dans une atmosphère conviviale.

## **S'assurer d'un lien entre nos préoccupations locales et les préoccupations nationales**

### **Le regroupement cégep**

Comme à chaque année, le comité exécutif a participé aux réunions du regroupement cégep de la FNEEQ. Plusieurs enjeux ont été soulevés, dont la consultation sur le Conseil des collèges (voir à ce sujet le [texte](#) produit par le Comité école et société de Saint-Laurent), les ressources à la formation continue et pour les EESH et la révision des statuts et règlements. Le bilan de la négociation 2015 aura certainement été le dossier le plus attendu au regroupement cette année. Une partie controversée du contenu du bilan portait sur des critiques à l'égard du mode de fonctionnement lors de la négociation et appelle à des processus démocratiques donnant davantage la parole aux membres des associations locales et à leurs délégués. Ces critiques font écho à celles que nous avons faites à Saint-Laurent lorsqu'en fin de négociations, nous avons adopté une proposition similaire qui avait suscité beaucoup d'intérêt sur les médias sociaux.

### **États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES)**

Depuis déjà plusieurs mois, de nombreux partenaires de l'enseignement supérieur, dont la FNEEQ, travaillent à la tenue d'États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) qui ont eu lieu du 18 au 20 mai 2017 à Québec. L'objectif des ÉGES était de partager et de diffuser des analyses, de renforcer les liens entre les individus, les groupes et les organisations qui réclament des changements dans la manière de financer, d'administrer et de développer le réseau de l'enseignement supérieur afin que cesse le dévoiement de ses missions.

Le comité exécutif a organisé deux activités préparatoires aux ÉGES. D'abord, nous avons convié les membres à un déjeuner de la rentrée le 18 janvier dernier, où Marianne Di

Croce a présenté une conférence sur le rapport Demers et ses conséquences dans le milieu collégial. Nous avons également tenu un 5 à 7 sur les ÉGES avec Claude Vaillancourt, membre du comité école et société de la FNEEQ, afin de préparer les membres à leur participation aux ÉGES.

## **Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)**

Les délégués au CCMM-CSN ont participé aux assemblées mensuelles où de multiples sujets touchant les défis du syndicalisme sont abordés. La dernière réunion a notamment permis au comité exécutif de la CSN de présenter le bilan du vote d'allégeance en santé, où une perte de plus de 20 000 membres a été enregistrée, une situation qui aura de lourdes conséquences pour notre centrale syndicale qui sera notamment forcée de réduire ses effectifs. Ces enjeux seront discutés lors du [65e Congrès](#) de la CSN, qui se tiendra du 5 au 9 juin 2017 à Montréal. Sera également discutée une proposition visant à faciliter les discussions et les propositions lors d'événements réunissant les syndicats des fédérations des secteurs publics et parapublics. Une proposition qui, si elle est adoptée, devrait réjouir les membres du SPCSL qui avait adopté des propositions en ce sens à la suite du vote sur les ententes de principe en janvier 2016.

## **Relève et précarité**

Les professeurs aux statuts les plus précaires sont par leur nature très difficiles à rejoindre. Pourtant, ce sont eux qui pourraient le plus profiter de l'aide de leur syndicat, aussi bien pour bénéficier de certains aménagements locaux (accès aux cours de la formation continue, étalement de paye, etc.) que pour mener de grands combats afin d'améliorer leurs conditions par des modifications de la convention collective (accès aux congés, possibilité de scinder une tâche, accès à l'assurance-emploi, etc.)

Malgré tout, le sort des professeurs non-permanents, particulièrement les plus précaires d'entre eux, intéresse beaucoup le comité exécutif. Nous suivons de près les activités des groupes qui réfléchissent à ce sujet, particulièrement le tout nouveau *Groupe de réflexion et d'action en solidarité avec les profs précaires* (GRASPP) et le travail fait par nos collègues des autres cégeps. Si quelques professeurs voulaient s'investir dans l'amélioration des conditions de travail des professeurs non-permanents à Saint-Laurent, nous serions très intéressés à leur prêter main forte.

Quant à la relève syndicale, nous souhaitons rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'avoir cumulé plusieurs années d'ancienneté avant de s'intéresser aux différentes instances du collège et de s'investir dans un comité. Au contraire, l'avis de jeunes professeurs qui ont encore une expérience récente de différents milieux, universitaires ou professionnels, est très précieux. Engagez-vous, qu'ils disaient !

## Remerciements

Comme chaque année, il est essentiel de souligner le rôle prédominant que joue **Claude Courchesne** au sein de notre organisation syndicale. Véritable chef d'orchestre, elle veille à tout et touche à tout, toujours avec efficacité et bienveillance. Merci, Claude !

Pour rester vivant et à l'affût, un comité exécutif doit se renouveler périodiquement. Marie-Claude Joly a rejoint le comité exécutif cette année. Elle est actuellement en congé de maternité depuis le mois d'avril et profite pleinement de ses jumeaux Mathis et Noélie. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous souhaitons souligner son travail rigoureux et passionné.

Si c'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres, c'est toujours avec tristesse que nous en voyons partir. Le départ annoncé de **Stéphanie Martin** n'est pas seulement triste, il est douloureux. Pendant 8 ans, Stéphanie a consacré temps, énergie et passion au comité exécutif, toujours avec bonne humeur, intelligence, créativité et sincérité. Doyenne du comité exécutif depuis le départ de Jo-Anne Fraser il y a deux ans, elle était notre référence pour toute matière s'étant déroulée il y a plus de 4 ans. Ça fait beaucoup de choses ! Surtout, Stéphanie incarne une vision très humaniste des relations de travail : écouter sans juger, essayer de comprendre l'opinion et les sentiments de l'autre, trouver des solutions consensuelles et n'oublier personne dans le détour. Elle a su insuffler cette vision au sein du comité exécutif, mais également auprès des directrices et directeurs. Elle a gardé vivante la tradition laurentienne de consultation et de concertation entre les acteurs. Tâchons maintenant de porter le flambeau. Merci, Stéphanie !

## Suivis pour l'année 2017-2018 :

- terminer le portrait des conditions de travail des professeurs de la formation continue en rencontrant les coordonnateurs des départements qui en engagent beaucoup;
- identifier des pistes de solutions pour améliorer les conditions de travail de ces professeurs et faire les représentations nécessaires pour les mettre en place;
- revoir la composition du CRT et de la CE;
- suivre attentivement la mise en place du programme d'assistance professionnelle et d'évaluation des enseignements;
- poursuivre le travail en CRT pour établir les rôles et responsabilité des coordonnatrices et coordonnateurs des mesures de réussite (CMR);
- poursuivre la révision de notre identité visuelle (logo) entamée cette année avec notre stagiaire Maëlle Lebrun;
- en route vers le 50e anniversaire du SPCSL;
- faire certaines modifications aux statuts et règlements.